

## ➤ **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020**

**PRESENTS** : BISCHOFF Jean-Loïc, DELMARES Bernard, DAUHER Isaïe, GREGORY Gisèle, GILET Georges, MAILY Cédric, PODVIN Frédérique.

**ABSENTS EXCUSES** : FAU Shanti, PEYNAUD Yves (procuration BOUTINAUD Monique), ZARA Gwenaëlle (procuration BISCHOFF Jean-Loïc)

### **ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :**

Vote du budget prévisionnel 2020  
Vote des taxes locales

### **DELIBERATIONS :**

- Signature de la convention avec le SDAIL pour l'adressage
- Nomination du coordonnateur communal pour le recensement
- Approbation des statuts du SIVU le TOURNEFEUILLE
- Travaux de sécurité dans la traversée du village
- Achat du terrain du secteur Pereyroux

### **INFORMATIONS DIVERSES**

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **1) VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL :**

Madame COGNE, receveur local, se présente à l'Assemblée et donne les explications nécessaires à l'établissement du budget.

Avant la présentation de ce dernier, Madame BOUTINAUD Monique propose de ne pas augmenter les deux taxes locales, vu le contexte actuel et la crise que nous venons de subir. L'assemblée approuve la proposition et suit la présentation du budget par Mme COGNE. Après plusieurs précisions apportées, Madame le Maire soumet le budget au vote. Voté à l'unanimité.

#### **2) DELIBERATIONS :**

##### **a) Convention avec la SDAIL :**

Madame le Maire rappelle que pour procéder à l'adressage des voies communales, elle doit signer une convention avec le SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) accompagnée d'une délibération afin de définir nos obligations respectives. La dénomination des voies sera faite par la commune et la numérotation par le SDAIL. Une réunion publique pourra être organisée afin d'approuver la dénomination des voies. Accord à l'unanimité.

b) **Approbation des statuts du SIVU du Tournefeuille :**

La commission s'est réunie le 11 juillet. Les statuts ont été établis Le tarif des repas n'a pas été modifié (2.40 €) tout comme celui de la garderie (20 €/an). Simplement une augmentation du temps de travail du secrétariat (32 heures /mois).

Le nombre d'enfants scolarisés au sein du SIVU s'élève à 112 à ce jour.

Accord à l'unanimité.

c) **Nomination du coordonnateur communal dans le cadre du recensement :**

Le recensement aura lieu en 2021 et nous devons désigner un coordonnateur chargé de collecter les documents de l'agent recenseur. Mme BENIL Christine est volontaire pour effectuer ces prestations.

Madame le Maire propose de délibérer dans ce sens.

Avis favorable à l'unanimité.

d) **Travaux de sécurité dans la traversée du village :**

Après l'essai de mise en place des « chicanes » sur la RD 47 en venant de Souillac, il s'avère qu'elles ne sont pas efficaces, tout en gênant l'accès des deux propriétaires bordants.

Madame le Maire a demandé au STR (Service du Département) de se déplacer afin de trouver une solution. Elle a été trouvée comme il s'en suit :

Le STOP actuel de la RD 248 sera positionné sur la RD 47. En effet la visibilité en venant de St Julien est très réduite (environ 20 m), ce qui est largement insuffisant pour les usagers venant de Souillac. Des coussins berlinois seront mis en place à l'aplomb de la première bâtisse.

Le reste de l'aménagement qui avait été exposé ne change pas.

Il doit être délibéré selon le nouveau plan présenté. La dépense est prévue au budget.

Avis favorable à l'unanimité.

e) **Achat du terrain secteur Peyreroux :**

Comme Madame le Maire l'a déjà indiqué, une défense incendie doit être installée au lieu dit « Peyreroux ». Afin d'y parvenir, la commune doit acheter un terrain pour y installer une réserve d'eau. 100 m2 devraient être suffisants. Le terrain sera acheté à Madame GAY Rowena. Le géomètre sera mandaté pour déterminer la surface exacte à acquérir.

Investissement prévu au budget.

Avis favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,

Monique BOUTINAUD

